

2D-DOC



Date de facture	27/07/2024
N° de facture	11944341030724
Remise à Zéro	26/08/2024
Fin d'engagement	Date échue
N° de compte client	1.38711675
N° de ligne	06 89 22 89 54

M KROMER JEAN-MARC
30 R DU DOCTEUR ROGER GALBRUN
77170 BRIE COMTE ROBERT

Bonjour, voici votre facture du 27 juillet 2024

	€ HT	€ TTC(*)
Montant prélevé le 8 août 2024		10,99
Vos services fournis par votre opérateur	9,16	10,99
Vos abonnements, forfaits et options	9,16	10,99
Vos communications (du 27/06 au 26/07)	0,00	0,00
Montant de la facture soumis à TVA	9,16	10,99
TVA 20,00 % payée sur les débits		1,83

TVA 20,00 % payée sur les débits

1,83

Montant hors TVA soumis à une TVA à 20,00 %

9,16 10,99

Vos abonnements, forfaits et options

10/99

Vos communications (du 27/06 au 26/07)

0,00

Digitized by srujanika@gmail.com

For more information about the NIST Privacy Framework, visit www.nist.gov/privacy-framework.

montant de la facture soumis à TVA

9,16

TVA 20,00 % payée sur les débits

1,83

Montant hors TVA soumis à une TV

9.16

(*) Les montants unitaires sont arrondis, leur somme peut

(*) Les montants unitaires sont arrondis, leur somme peut différer du montant total.

Vous serez prélevé sur votre compte bancaire avec comme Référence Unique de Mandat (RUM) : BTAWOH2T1OL18



Utilisateur de la ligne
JEAN-MARC KROMER

Numéro de la ligne
06 89 22 89 54

Annexe de la facture
11944341030724

%TVA € HT € TTC(*)

Vos services fournis par votre opérateur	9,16	10,99
Vos abonnements, forfaits et options		10,99
Pour le mois à venir (du 27/07 au 26/08)		
· Forfait client B&You 200Go 5G	20,00	24,16
· Remise Forfait	20,00	-15,00
Vos communications (du 27/06 au 26/07)		0,00
décomptées de vos forfaits		
· 03:07:14 dans le cadre de vos Appels illimités 24h/24		
· 00:45:29 dans le cadre de vos Appels illimités depuis/vers l'Europe et les DOM		
· 78 unités dans le cadre de vos SMS/MMS illimités 24h/24		
· 13 unités dans le cadre de vos SMS/MMS depuis et vers l'Europe et les DOM		
· 3 Go 612 dans le cadre de votre Internet décompté de votre forfait principal		
en dépassement ou non incluses dans vos forfaits		
· 00:01:11 de Appels reçus en Zone Europe du 26/04 au 26/07	20,00	0,00
Total pour cette ligne		10,99

(*)Les montants TTC sont arrondis, leur somme peut différer de celle reprise sur la facture.

Utilisateur de la ligne
JEAN-MARC KROMER
Numéro de ligne
06 89 22 89 54



Détail de votre facture du 27 juillet 2024

Vos services fournis par votre opérateur

Vos communications

décomptées de vos forfaits

Appels illimités depuis/vers l'Europe et les DOM **0,00**

Heure indiquée = heure France métropolitaine

Date	Heure	Numéro Appelé	Durée Réelle hh:mm:ss	Durée Facturée hh:mm:ss	Pays Visité Royaume-Uni France	Coût € TTC*
17/07	18:38:27	003367931	00:14:30	00:14:30	Royaume-Uni France	0,000
19/07	11:36:53	003363011	00:00:07	00:00:07	Royaume-Uni France	0,000
20/07	17:45:25	003365897	00:30:49	00:30:49	Royaume-Uni France	0,000
22/07	16:16:47	003376720	00:00:03	00:00:03	Royaume-Uni France	0,000

SMS/MMS depuis et vers l'Europe et les DOM **0,00**

Heure indiquée = heure France métropolitaine

Date	Heure	Numéro Appelé	Pays Visité	Coût € TTC*
18/07	11:23:23	33660003	Royaume-Uni	0,000
18/07	11:23:24	33660003	Royaume-Uni	0,000
18/07	11:23:25	33660003	Royaume-Uni	0,000
18/07	11:32:44	33660003	Royaume-Uni	0,000
18/07	11:37:29	33660003	Royaume-Uni	0,000
19/07	12:12:20	33660003	Royaume-Uni	0,000
19/07	13:48:51	33660000	Royaume-Uni	0,000
21/07	15:19:23	33660003	Royaume-Uni	0,000
21/07	15:19:47	33660003	Royaume-Uni	0,000
21/07	15:21:08	33660003	Royaume-Uni	0,000
21/07	15:27:54	33660003	Royaume-Uni	0,000
21/07	15:29:04	33660003	Royaume-Uni	0,000
21/07	15:54:11	33660003	Royaume-Uni	0,000

Internet décompté de votre forfait principal **0,00**

Rappel : 1ko = 1024 octets, 1Mo = 1024 ko

Date	Volume	Pays	Coût € TTC*
27/06	296 Mo 293	France	0,000
28/06	287 Mo 086	France	0,000
29/06	10 Mo 516	France	0,000
30/06	6 Mo 379	France	0,000
01/07	152 Mo 427	France	0,000
02/07	2 Mo 730	France	0,000
03/07	194 Mo 040	France	0,000
04/07	145 Mo 400	France	0,000
05/07	167 Mo 259	France	0,000
06/07	60 Mo 024	France	0,000
07/07	98 Mo 078	France	0,000
08/07	122 Mo 792	France	0,000
09/07	176 Mo 924	France	0,000
10/07	359 Mo 850	France	0,000
11/07	86 Mo 941	France	0,000
12/07	18 Mo 204	France	0,000
13/07	7 Mo 986	France	0,000
14/07	3 Mo 740	France	0,000
15/07	331 Ko 190	France	0,000
16/07	6 Mo 203	France	0,000
17/07	31 Mo 798	France	0,000
17/07	135 Mo 915	Royaume-Uni	0,000
18/07	253 Mo 520	Royaume-Uni	0,000
19/07	183 Mo 020	Royaume-Uni	0,000
20/07	192 Mo 601	Royaume-Uni	0,000
21/07	158 Mo 318	Royaume-Uni	0,000
22/07	135 Mo 576	Royaume-Uni	0,000
23/07	195 Mo 254	Royaume-Uni	0,000

Internet décompté de votre forfait principal

0,00

Rappel : 1ko = 1024 octets, 1Mo = 1024 ko

Date	Volume	Pays	Coût € TTC*
24/07	188 Mo 382	Royaume-Uni	0,000
24/07	19 Mo 944	France	0,000
25/07	935 Ko 802	France	0,000
26/07	11 Ko 313	France	0,000

en dépassement ou non incluses dans vos forfaits

Appels reçus en Zone Europe

0,00

Heure indiquée = heure France métropolitaine

Date	Heure	Durée Réelle hh:mm:ss	Durée Facturée hh:mm:ss	Pays Visité	Coût € TTC*
22/07	18:12:09	00:01:11	00:01:11	Royaume-Uni	0,000

Total de vos consommations

0,00

Tout est bien rangé dans cette facture

On récapitule ce qu'elle peut contenir ?

1 Vos services fournis par votre opérateur bien sûr

Vos abonnements, forfaits et options

C'est-à-dire votre forfait mensuel ainsi que ses options, remises déjà déduites.

Vos communications

Là, il s'agit uniquement des communications hors-forfait (ex. : appels vers ou depuis l'international, SMS, MMS et Internet mobile au-delà du forfait...).

Vos autres services et produits

Ici, on regroupe les frais ou achats ponctuels (recharges Internet mobile, vidéos à la demande, mise en service de ligne Bbox, frais de rejet de paiement ou de résiliation...).

	Montant prélevé le 23 avril 2021	11,49
1	Vos services fournis par votre opérateur	0,00 0,00
	Vos abonnements, forfaits et options	0,00 0,00
	Vos communications (du 09/03 au 08/04)	0,00 0,00
	Vos autres services et produits	0,00 0,00
2	Vos services fournis par des tiers	0,00 0,00
	Vos services ponctuels	0,00 0,00
	Vos autres services de tiers (**)	3,49
	Vos abonnements	3,49
3	Mensualités de votre facilité de paiement pour votre équipement	8,00

EXEMPLE

1 Une facture détaillée avec les 10 chiffres des numéros de téléphone ?
Vous pouvez choisir l'option dans votre Espace Client et même demander vos précédentes factures avec un relevé à 10 chiffres.

2 Vos services de tiers

Les tiers, ce sont d'autres fournisseurs

Donc cela peut concerner des appels vers des numéros spéciaux ou courts, des appels ou SMS de vote ou de jeu TV, des achats de crédits de jeu, des services en ligne Internet+ et SMS+ (jeux, services de vidéo, sonneries, services de rencontre...).

Bon à savoir : toutes les coordonnées de ces fournisseurs de services sont sur le site [surmafacture.fr](#)

3 Des équipements à régler

Mensualité de votre facilité de paiement pour votre équipement

Ici, cela concerne un mobile acheté chez Bouygues Telecom et payé en plusieurs fois, en plus de votre forfait.

Avec l'app, maîtrisez vos dépenses

Sur l'appli Espace Client, vous pouvez,
partout et tout le temps :

- Suivre votre consommation en temps réel,
- prévoir des alertes automatiques en cas de hors forfait sur les mobiles,
- bloquer un forfait pour éviter les dépassements de type numéros spéciaux, VOD, etc.,
- gérer vos achats ponctuels.

Pour télécharger l'appli Espace Client,
il suffit de flasher ce code ci-dessous.



Votre Espace Client est aussi sur
[bouyguestelecom.fr](#), rubrique "Mon Compte".

Si vous avez encore des interrogations, on vous accompagne [ici](#)

Adresse : Bouygues Telecom - Service Client TSA 59013 - 60643 Chantilly Cedex

Partéphone : Au 1064 du lundi au samedi de 8h à 20h. Depuis un mobile, appel gratuit puis mise en relation décomptée du forfait ou depuis un poste fixe, prix d'un appel local.

Pour connaître l'ensemble de nos tarifs, rendez-vous sur [bouyguestelecom.fr](#) rubrique "Tarifs et conditions".

Il résulte des dispositions de l'article 256, I du CGI que le versement d'une somme d'un débiteur à son créancier ne peut être regardé comme la contrepartie d'une prestation de service entrant dans le champ de la TVA qu'à la condition qu'il existe un lien direct entre ce versement et une prestation individualisable.